

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2024

FACILITER LA TRANSFORMATION DES BUREAUX EN LOGEMENTS - (N° 2111)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En cohérence avec l'amendement de suppression de l'article 1er, et par refus d'une double taxation de la même surface, cet amendement propose de supprimer cet article 2.